



Le 25 janvier 2021

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Tél. 03 20 79 60 11
contact@mairie-mouchin.fr

A l'attention de,

MM. les membres du Conseil Municipal sont convoqués au **dans la salle du conseil** pour la réunion qui aura lieu :

SAMEDI 30 JANVIER 2021 A 9H30

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 3 décembre 2020
- ✓ Retrait de la délibération 2020-51 et vote du règlement intérieur du conseil municipal avec les modifications demandées par la préfecture (service du contrôle de légalité)
- ✓ Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'engager les procédures d'appel d'offre « maîtrise d'œuvre/bureau d'étude » pour la construction du bâtiment regroupant le restaurant scolaire et le dortoir et signer tous les documents inhérents à la procédure
- ✓ Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'engager les procédures d'appel d'offre « maîtrise d'œuvre/bureau d'étude » pour la construction du local de stockage de l'école Camille Desmoulins et signer tous les documents inhérents à la procédure
- ✓ Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'engager les procédures d'appel d'offre « maîtrise d'œuvre/bureau d'étude » pour la mise en accessibilité du presbytère et signer tous les documents inhérents à la procédure
- ✓ Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'engager les procédures d'appels d'offres « bureau de contrôle/SPS » pour la construction du bâtiment regroupant le restaurant scolaire et le dortoir et signer tous les documents inhérents à la procédure
- ✓ Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'engager les procédures d'appels d'offres « bureau de contrôle/SPS » pour la construction du local de stockage de l'école et signer tous les documents inhérents à la procédure
- ✓ Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'engager les procédures d'appels d'offres « bureau de contrôle/SPS » pour la mise en accessibilité de la maison paroissiale et signer tous les documents inhérents à la procédure
- ✓ Autorisation du Conseil Municipal au Maire de signer la « convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération relative à la signalisation horizontale »
- ✓ Information diverse :
 - Retour de la commission jeunesse sur le sondage cantine

Présence du public limitée à 6 personnes

Le Maire,
Christian DEVAUX,



Compte tenu du couvre-feu à 18h ne permettant pas l'accès au public au conseil municipal, il est décidé de faire le conseil le samedi matin